

Source APS lundi 8 avril 2013

L'Algérie a franchi de grand pas lors du 11e round des négociations avec l'OMC (ministre)



ALGER - Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie a réalisé une avancée "importante" lors du 11ème round des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est déroulé vendredi dernier à Genève.

En marge d'une rencontre sur la sécurité alimentaire, M. Benbada a indiqué que l'Algérie a eu "un grand soutien" de plusieurs pays notamment asiatiques dont la Chine ainsi que des pays d'Amérique Latine "qui ont soutenu le dossier d'adhésion de l'Algérie à l'OMC".

Il a souligné à cet effet que "le dossier de l'Algérie était consistant. Nous n'avons jamais présenté un dossier aussi important et détaillé par rapport aux rounds précédents", comme en témoignent, a-t-il dit, plusieurs pays à l'instar des Etats-Unis et le Canada ainsi que l'Union européenne.

Il a rappelé dans ce sens qu'un programme a été arrêté en vertu duquel les pays membres devront adresser leurs questions avant le 10 mai prochain à l'Algérie qui s'est engagée à rendre les réponses à la fin juin ou le 15 juillet au plus tard. Il est possible de tenir un autre round de négociations en automne prochain, a-t-il indiqué estimant qu'il s'agit d'"une chose positive".

Pour le ministre, en dépit de cette avancée, l'Algérie doit fournir davantage d'efforts comme elle doit répondre à certains points relatifs à l'investissement dans le secteur des services conformément à la règle 51/49% régissant l'investissement étranger ainsi que d'autres points relatifs à la propriété intellectuelle.

L'Algérie a présenté à l'examen du groupe de travail 12 documents. Il s'agit "des offres révisées concernant les marchandises et les services, du plan d'action législatif révisé et des propositions d'amendements, de compléments et d'actualisation au projet de rapport du groupe de travail".

La délégation algérienne a rencontré les 2, 3 et 4 avril derniers les délégations de douze membres de l'OMC. Il s'agit des délégations de la Malaisie, de l'Indonésie, de l'Equateur, de l'Argentine, des Etats-Unis d'Amérique, du Salvador, du Canada, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de l'Australie et de la Turquie.

Quatre accords bilatéraux avec l'Uruguay, Cuba, la Suisse et le Brésil, déjà signés ont été déposés au secrétariat de l'OMC, alors que deux autres accords avec le Venezuela et l'Argentine sont en cours de finalisation.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie.

Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé et examiné à l'occasion de ce 11e round, a été transmis à l'OMC en décembre dernier.

Source APS samedi 6 avril 2013

Benbada réitère à Genève la disposition de l'Algérie à adhérer rapidement à l'OMC



ALGER - Le ministre du Commerce Mustapha Benbada a réitéré vendredi à Genève la disposition de l'Algérie à adhérer rapidement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), indique samedi un communiqué du ministère.

"L'Algérie est disposée à une accession rapide à l'Organisation mondiale du commerce", a affirmé M. Benbada dans une déclaration à la 11^e réunion du groupe de travail chargé de l'accèsion de l'Algérie à l'organisation.

Le ministre a souligné que l'Algérie est disposée à "mettre son régime de commerce en conformité avec les accords de l'OMC". Il a toutefois souhaité "l'octroi de périodes de transitions raisonnables" pour certaines mesures non conformes aux accords.

Le ministre a rappelé que l'Algérie a présenté à l'examen du groupe de travail douze documents. Il s'agit, a-t-il dit, "des offres révisées concernant les marchandises et les services, du plan d'action législatif révisé et des propositions d'amendements, de compléments et d'actualisation au projet de rapport du groupe de travail".

M. Benbada s'est réjoui des progressions enregistrées lors des rencontres bilatérales qui ont précédé la 11^e réunion formelle du groupe de travail.

Suite à la communication des offres révisées concernant les marchandises et les services, la délégation algérienne a rencontré les 2, 3 et 4 avril derniers les délégations de douze membres de l'OMC.

Il s'agit des délégations de la Malaisie, de l'Indonésie, de l'Equateur, de l'Argentine, des Etats-unis d'Amérique, du Salvador, du Canada, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de l'Australie et de la Turquie.

Quatre accords bilatéraux avec l'Uruguay, Cuba, la Suisse et le Brésil, déjà signés ont été déposés au secrétariat de l'OMC, alors que deux autres accords avec le Venezuela et l'Argentine sont en cours de finalisation.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012.

Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé et examiné à l'occasion de ce 11ème round, a été transmis à l'OMC en décembre dernier.

Source: La télévision algérienne 04 avril 2013

L'Algérie tient vendredi à Genève le 11e round de négociations pour son adhésion à l'OMC



L'Algérie tiendra vendredi à Genève la 11e réunion formelle de négociations multilatérales pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a-t-on appris mercredi de sources proches du ministère du commerce.

Cette réunion du groupe de travail chargée du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'organisation examinera, concomitamment avec le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services.

"L'examen du régime du commerce algérien se poursuit en ce qui concerne le régime des licences d'importation, les obstacles techniques au commerce, la mise en œuvre des mesures sanitaires et

phytosanitaires, l'application des taxes intérieures, les entreprises publiques et les privatisations, les subventions et certains aspects de protection des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce", avait souligné le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Une vingtaine de projets d'accords d'engagement sur les questions systémiques sont en cours de discussion, avait également affirmé une source proche du dossier. Sur le plan bilatéral, les négociations se poursuivent avec 13 pays et des progressions notables ont été enregistrées avec plus de la moitié d'entre eux, ajoute la même source.

Une série de rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'OMC avait précédé la réunion formelle. Des négociations bilatérales ont été menées, entre autres, avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, la Nouvelle Zélande, la Turquie et la Corée du Sud. Six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie.

Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et sera distribué à l'occasion de ce 11ème round.